

Image not found or type unknown



PROBLEME DE SUCCESSION (appel chambre des notaires)

Par lila312, le 27/03/2015 à 12:58

Bonjour

Mon notaire va faire appel auprès de la chambre des notaires contre la partie adverse. Peut on demander des dommages et intérêts. Car cela fait 4 mois que nous avons signe et toujours pas de nouvelles de la part de la partie adverse pour le versement de l argent.

Merci de vos réponses
URGENT